

(λ)
(N° 204.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MAI 1893.

Compte de l'État, au 31 décembre 1892, du chef de son intervention comme souscripteur d'actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux.

Bruxelles, le 26 mai 1893.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.

MESSIEURS,

En exécution de la prescription inscrite à l'article 44 de la loi du 24 juin 1885 sur les chemins de fer vicinaux, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre :

1^o Le rapport présenté par le conseil d'administration de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, à l'assemblée générale ordinaire de ses actionnaires, le 25 avril 1893, sur les opérations de cette société pendant l'année 1892, c'est-à-dire, pendant son huitième exercice social, rapport auquel sont annexés (pages 74 et 75) le dernier bilan arrêté au 31 décembre 1892, et (pages 84 et 85) l'état des concessions accordées jusqu'au 20 mars 1893 ;

2^o Le compte de l'État, au 31 décembre 1892, du chef de son intervention comme souscripteur d'actions de ladite société.

La longueur des lignes concédées au 31 décembre 1892 est de 1,169 kilomètres. L'État est intervenu dans la formation du capital afférent à toutes ces lignes. Sa part d'intervention, généralement de 25 %, s'est élevée, exceptionnellement, jusqu'au maximum autorisé par la loi, soit 50 %.

Le capital nominal afférent à l'ensemble de ces lignes est de 53,704,000 francs.

Il a été formé comme suit :

Pouvoirs publics. — État fr.	14,473,000	»
Provinces. . . .	14,982,000	»
Communes	21,974,000	»
Fr. ——————	51,429,000	»
Particuliers	2,275,000	»
TOTAL. . . . fr.	53,704,000	»

L'État, les provinces et les communes, usant de la faculté réservée aux pouvoirs publics par l'article 6 des statuts de la Société Nationale, ont adopté le mode de libération par annuités, et la charge annuelle, ainsi assumée pour 90 annuités, était, au 31 décembre 1892, de 1,800,015 francs, répartie comme suit :

État. . . . fr.	806,585	» à 3.50 % du capital de fr.	14,473,000	»
Provinces. . . .	524,370	» id. id.	14,982,000	»
Communes	769,090	» id. id.	21,974,000	»
Fr. ——————				
TOTAUX. . . fr.	1,800,015	»	51,429,000	»

Le capital total souscrit pour les lignes concédées au 31 décembre 1892, soit 53,704,000 francs pour 1,169 kilomètres, comprend :

	Kilom.
Fr. 44,827,000 » pour	1,042,400 » en exploitation.
8,877,000 » —	156,900 » en construction.
TOTAUX. . . fr.	1,169,000 » concédés.

L'annexe n° 7^{me} (pages 80 et 81) du rapport du conseil d'administration, permet d'établir comme suit le compte de profits et pertes de la Société Nationale pour l'exercice 1892 :

Au débit :

1 ^{er} dividende. {	Souscripteurs d'annuités . fr.	991,581 82
	— particuliers . .	75,552 30
		————— 1,067,134 12
	A REPORTER. . . . fr.	1,067,134 12

REPORT . . . fr. 1,067,134 12

Tantièmes du conseil d'administration et de la direction générale.	16,227 66
Fonds de prévision	24,921 07
2 ^e dividende. { souscripteurs d'annuités . fr. 35,012 14	
— particuliers	2,569 48
	37,581 62
Fonds de réserve.	37,581 62
TOTAL du debit. . . . fr. 1,183,046 09	

Au crédit :

Bénéfice de l'exploitation	1,101,695 41
Intérêts sur capitaux disponibles	84,350 68
TOTAL du crédit. . . . fr. 1,183,046 09	

Au point de vue spécial de l'État, son compte, pour l'exercice 1892, se résume comme suit :

Annuités souscrites	fr. 432,477 50
Produit de sa participation	345,406 65
DIFFÉRENCE . . . fr. 87,070 85	

La somme totale dont l'État est à découvert, depuis l'origine des opérations de la Société Nationale, est de fr. 336,040 97, répartie comme suit :

Pour les exercices 1885, 1886, 1887, 1888, 1889 et 1890	fr. 173,218 44
Pour l'exercice 1891.	75,751 71
— 1892.	87,070 85
TOTAL ÉGAL . . . fr. 336,040 97	

Dans le but de rechercher si les recettes des lignes ont progressé d'année en année, nous avons formé cinq groupes de lignes ayant respectivement six, cinq, quatre, trois et deux années complètes d'exploitation, en élaguant de ces groupes les lignes qui ont été prolongées pendant les périodes considérées :

Le premier groupe comprend les huit lignes suivantes, ouvertes à l'exploitation avant le 1^{er} janvier 1887 :

- 1^o Anvers-Hoogstraeten-Turnhout ;
- 2^o Ostende-Nieuport-Furnes ;
- 3^o Ostende-Blankenberghe ;
- 4^o Poix-Saint-Hubert ;

- 5^e Melreux-Laroche;
- 6^e Andenne-Éghezée;
- 7^e Gand-Somergem;
- 8^e Thielt-Actre.

Le tableau qui suit résume l'ensemble des recettes afférentes à ce groupe pendant les années 1887, 1888, 1889, 1890, 1891 et 1892 :

ANNÉES.		Voyageurs.	Marchandises.	TOTAL.
—	fr.			—
1887	615,774 20	108,866 22	724,640 42	
1888	584,091 77	149,690 10	733,781 93	
1889	577,214 10	174,530 09	751,744 19	
1890	631,146 44	187,105 95	818,542 59	
1891	651,004 50	253,226 17	904,230 47	
1892	657,287 60	227,177 20	884,464 80	

Le second groupe comprend les trois lignes suivantes, ouvertes à l'exploitation avant le 1^{er} janvier 1888 :

- 1^e Charleroi-Mont-sur-Marchienne ;
- 2^e Charleroi-Lodelinsart ;
- 3^e Charleroi-Montigny-le-Tilleul.

Le tableau qui suit résume l'ensemble des recettes afférentes à ce groupe pendant les années 1888, 1889, 1890, 1891 et 1892 :

ANNÉES.		Voyageurs.	Marchandises	TOTAL.
—		—	—	—
1888	154,729 05	"	154,729 05	
1889	151,274 25	"	151,274 25	
1890	168,452 15	"	168,452 15	
1891	170,825 55	"	170,825 55	
1892	178,845 70	2,050 57	180,885 27	

Le troisième groupe comprend les six lignes suivantes, ouvertes à l'exploitation avant le 1^{er} janvier 1889 :

- 1^e Samson-Andenne ;
- 2^e Bruxelles-Enghien ;
- 3^e Sprimont-Poulseur ;
- 4^e Gand-Saffelaere ;
- 5^e Huy-Waremme ;
- 6^e Deynze-Audenarde.

Le tableau qui suit résume l'ensemble des recettes afférentes à ce groupe pendant les années 1889, 1890, 1891 et 1892 :

ANNÉES.		Voyageurs.	Marchandises.	TOTAL.
—		—	—	—
1889	225,535 40	163,855 50	389,590 90	
1890	246,688 "	164,505 50	411,193 50	
1891	248,176 56	179,059 25	427,235 70	
1892	253,985 64	172,788 25	426,773 89	

Le quatrième groupe comprend les quatre lignes suivantes, ouvertes à l'exploitation avant le 1^{er} janvier 1890 :

- 1^e Bourcy-Houffalize;
- 2^e Furnes-Ypres;
- 3^e Anvers-Santhoven-Lierre;
- 4^e Hooglede-Thielt.

ANNÉES.	Voyageurs.	Marchandises	TOTAL.
—	—	—	—
1890	265,884 .	52,560 40	206,244 40
1891	258,022 85	48,106 55	306,120 40
1892	269,978 00	51,661 20	321,640 19

Enfin le cinquième groupe comprend les cinq lignes suivantes, ouvertes à l'exploitation avant le 1^{er} janvier 1891 :

- 1^e Clavier-Val-Saint-Lambert;
- 2^e Bruxelles-Haecht;
- 3^e Quiévrain-Roisin;
- 4^e Bruges-Heyst;
- 5^e Paliseul-Bouillon.

ANNÉES.	Voyageurs.	Marchandises.	TOTAL.
—	—	—	—
1891	340,186 21	69,478 08	409,664 29
1892	373,541 54	88,591 53	463,932 87

Bruxelles, le 26 mai 1893.

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.



COMPTÉ DE L'ÉTAT

AU 31 DÉCEMBRE 1892

DU CHEF DE SON INTERVENTION COMME SOUSCRIPTEUR D'ACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER VICINAUX.

